

## LIGNE A GRANDE VITESSE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

### Etudes Préales à l'Enquête d'Utilité Publique

# LGV PACA

## Situation financière

## Novembre 2012

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>OBJET</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>HYPOTHESES DE TRAVAIL</b> .....	<b>3</b>
2.1	HYPOTHESES DE PLANNING .....	3
2.2	HYPOTHESES FINANCIERES .....	5
<b>3</b>	<b>FINANCEMENT</b> .....	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>APPELS DE FONDS</b> .....	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>ENGAGEMENTS ET DEPENSES</b> .....	<b>10</b>
5.1	SITUATION D'AVRIL 2012 .....	10
5.2	EVOLUTION DES ENGAGEMENTS A FIN NOVEMBRE 2012 .....	10
<b>6</b>	<b>ENGAGEMENTS A VENIR</b> .....	<b>12</b>
6.1	TABLEAU DES ENGAGEMENTS .....	12
6.1.1	<i>Finition du programme des etudes de la phase 1</i> .....	13
6.1.2	<i>Estimation des études de phasage</i> .....	13
6.1.3	<i>etudes necessaires à la preparation de la phase 2</i> .....	13
<b>7</b>	<b>SITUATION DES MARCHES ET CONTRATS</b> .....	<b>14</b>
7.1	AMOG .....	14
7.2	BET .....	14
7.3	CAPACITE – EXPLOITATION .....	15
7.4	PROSPECTIVE TERRITORIALE .....	15
7.5	INVENTAIRES ECOLOGIQUES .....	15
7.6	SONDAGES GEOTECHNIQUES PHASE 1 .....	15
<b>8</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>16</b>

## 1 OBJET

Ce document a pour objet de présenter l'état financier de la phase en cours (**PHASE 1 EPEUP**) du projet LGV PACA à la lumière :

- des activités et de la production réalisés depuis l'initialisation formelle de la phase 1 (01 janvier 2010),
- des décisions des Comités de Pilotage du projet du 22 décembre 2011 et du 12 juillet 2012,
- du financement consolidé des études à fin novembre 2012,
- des surcoûts induits par la prolongation des délais d'études de la phase 1, des compléments d'études liées aux approfondissements demandés en COPIL de décembre 2011 et des études de phasage,
- du décalage de démarrage de la phase 2 des études du projet.

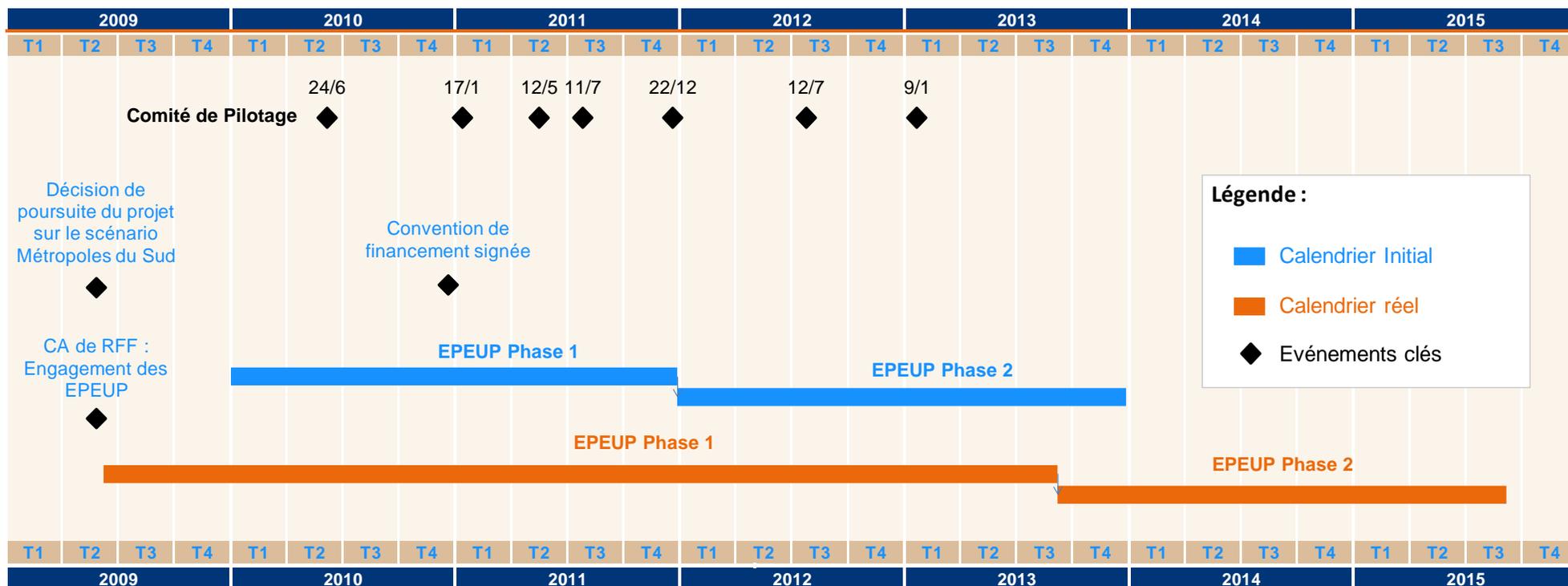
## 2 HYPOTHESES DE TRAVAIL

### 2.1 HYPOTHESES DE PLANNING

Pour établir cet état, les données et l'analyse s'appuient sur :

- Une hypothèse de fin de la phase 1 prévue fin août 2013,
- Une durée prévisionnelle des études de la phase 2 de 24 mois – de 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 31 août 2015,
- La prise en compte d'un dispositif de retour vers le territoire (maison des projets) conformément aux dispositions de la charte de concertation, pour une information du public.

Ci-dessous, pour mémoire, le planning initial et le planning réel des EPEUP en novembre 2012.



## 2.2 HYPOTHESES FINANCIERES

Pour établir cet état, les données et l'analyse s'appuient sur les hypothèses suivantes:

- pour la phase 1, le budget financé à ce jour est de 37,3 M€ courants,
- le prolongement de la phase 1 sur l'année 2012 a été pris en charge par le budget du projet,
- les études d'approfondissement suite au COPIL du 22 décembre 2011, prises en charges dans le budget initial,
- le constat des engagements enregistrés à fin novembre,
- les dépenses à même date,
- les charges à payer à même date,
- l'analyse de ces données par domaines de dépenses (codification Mission LGV PACA en 12 grands domaines en rapport avec la nature des EPEUP),
- une hypothèse d'engagements complémentaires (études d'approfondissement) par type d'activité sur la période restante de phase 1 – jusqu'à la fin de l'année 2012 - (ces activités pouvant se poursuivre en phase 2),
- sauf cas particulier, toutes les commandes engagées sont réalisées à hauteur de leur montant,
- les engagements à venir (...le reste à engager) sont estimés à partir des activités (production) restant à produire (études, concertation, finalisation des dossiers, etc.),
- un montant d'actualisation est pris en compte, conformément à la règle d'actualisation, sur les contrats pour la prise en compte des dates d'appels d'offres des marchés principaux et de la durée de la phase,
- une provision pour risque, adaptée à chaque grand segment de dépense est prise en compte,
- les coûts de la concertation liés à la section Nice – Italie, sont intégrés pour la phase 1,
- les études d'approfondissement des phasages.

### 3 FINANCEMENT

Par courrier du 15 juin 2009 adressé aux élus de la Région, le Ministre de l'Aménagement et du Développement Durable et le Secrétaire d'Etat aux transports ont acté la poursuite des études du projet et le choix du scénario « Métropoles du Sud » desservant les agglomérations d'Aix-en-Provence, Marseille, Toulon et Nice.

La convention de partenariat – Programme et financement des études préalable à l'enquête d'utilité publique du projet de ligne à grande vitesse Provence – Alpes – Côte d'Azur a été signée par tous les partenaires et l'Etat le 23 décembre 2010.

Cette convention prévoyait un financement de 86 millions d'euros courants comprenant une participation de l'Europe et de la principauté de Monaco.

Le montant pris en compte dans le cadre de la convention de partenariat des études a été établi sur un montant de 76,444 millions d'euros courant réparti comme suit :

- 35,556 millions d'euros courants pour la phase 1
- 40,889 millions d'euros courants pour la phase 2

Après une mise au point de la convention particulière entre RFF et la Principauté de Monaco, celle-ci a annoncé son intention de réserver sa participation financière à l'amélioration du réseau existant et notamment sur le tronçon Nice - Italie.

A ce jour, l'Union Européenne a versé, en totalité, une subvention de 1,75 M€ courants au titre de l'action RTE T 2008-FR-9090.

Ainsi le budget global initial, pris en compte pour la réalisation des EPEUP, est de 78,194 millions d'euros.

La participation de l'Etat a été confirmée par deux conventions particulières signées respectivement :

- Phase 1 : le 9 décembre 2009 pour un montant de 8,889 millions d'euros,
- Phase 2 : le 20 décembre 2011 pour un montant de 10,222 millions d'euros.

**Au stade actuel le périmètre financé pour la phase 1 des EPEUP est de 37 306 000 € courants :**

- **Montant phase 1 à 35,556 millions d'euros + subvention européenne à 1,750 millions d'euros**

**Le montant de 37 306 000 € courants est pris en compte pour les analyses qui suivent.**

**Tous les montants sont des montants hors taxes.**

Tableau récapitulatif du financement.

N° Enr	Libellé Convention	Libellé Tiers	Financement initial phase 1&2, K€ HT	Financement actuel phase 1&2, K€ HT	Financement initial phase 1, K€ HT	Financement actuel phase 1, K€ HT	Financement initial phase 2, K€ HT	Financement actuel phase 2, K€ HT
		PRINCIPALITE DE MONACO	4 778	0	2 222		2 556	
		<b>Total (I), en K€</b>	<b>4 778</b>	<b>0</b>	<b>2 222</b>	<b>0</b>	<b>2 556</b>	<b>0</b>
900283	DÉCISION RTE LGV PACA 2008-FR-90901-S	UNION EUROPEENNE	4 778	1 750	2 222	1 750	2 556	
		<b>Total (II), en K€</b>	<b>4 778</b>	<b>1 750</b>	<b>2 222</b>	<b>1 750</b>	<b>2 556</b>	<b>0</b>
1000199	LGV PACA ETUDES PRELIMINAIRES ENQUETE PUBLIQUE - PHASE 1	COMMUNAUTE URBAINE NICE	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		CONSEIL GENERAL DES ALPES - MARITIMES	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		DEPARTEMENT 13 BOUCHES DU RHONE	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		DEPARTEMENT 83 VAR	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		DREAL PACA	19 111	19 111	8 889	8 889	10 222	10 222
		REGION PACA	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		COMMUNAUTE AGGLOMERATION AIX	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		COMMUNAUTE AGGLOMERATION TOULON PROVENCE	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE - PROVENCE-M	4 778	4 778	2 222	2 222	2 556	2 556
		RFF - FONDS PROPRES	19 111	19 111	8 889	8 889	10 222	10 222
		<b>Total (III), en K€</b>	<b>76 444</b>	<b>76 444</b>	<b>35 556</b>	<b>35 556</b>	<b>40 889</b>	<b>40 889</b>
		<b>Total EP (I+II+III), en K€</b>	<b>86 000</b>	<b>78 194</b>	<b>40 000</b>	<b>37 306</b>	<b>46 000</b>	<b>40 889</b>

## 4 APPELS DE FONDOS

La totalité de la subvention RTET, d'un montant de 1,75 M€, a été reçue en septembre 2012.

Le 3<sup>ème</sup> appel de fonds de la convention EPEUP a été effectué fin septembre 2012.

### Tableau récapitulatif des appels de fonds appelés et reçus.

au 15/11/2012

N° Enr	Libellé Convention	Libellé Tiers	Financement initial phase 1&2, K€ HT	Financement actuel phase 1&2, K€ HT	1er Appel de Fonds 01/2011 : 30% Phase 1		2ème Appel de Fonds 01/2012 : 30% Phase 1		3ème Appel de Fonds 09/2012 : 30% Phase 1	
					Fonds appelés	Fonds reçus	Fonds appelés	Fonds reçus	Fonds appelés	Fonds reçus
		PRINCIPALITE DE MONACO	4 778	0						
		<i>Total (I), en K€</i>	<i>4 778</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
900283	DÉCISION RTE LGV PACA 2008-FR-90901-S	UNION EUROPEENNE	4 778	1 750	875	875	0	0	875	875
		<i>Total (II), en K€</i>	<i>4 778</i>	<i>1 750</i>	<i>875</i>	<i>875</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>875</i>	<i>875</i>
1000199	LGV PACA ETUDES PRELIMINAIRES ENQUETE PUBLIQUE - PHASE 1	COMMUNAUTE URBAINE NICE	4 778	4 778	667	667	667	667	667	0
		CONSEIL GENERAL DES ALPES - MARITIMES	4 778	4 778	667	667	667	667	667	0
		DEPARTEMENT 13 BOUCHES DU RHONE	4 778	4 778	667	667	667	667	667	667
		DEPARTEMENT 83 VAR	4 778	4 778	667	667	667	667	667	0
		DREAL PACA	19 111	19 111	2 667	2 667	2 667	2 667	2 667	0
		REGION PACA	4 778	4 778	667	667	667	667	667	0
		COMMUNAUTE A GGLOMERATION AIX	4 778	4 778	667	667	667	667	667	667
		COMMUNAUTE A GGLOMERATION TOULON PROVENCE	4 778	4 778	667	667	667	667	667	0
		COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE - PROVENCE-M	4 778	4 778	667	667	667	667	667	0
		RFF - FONDS PROPRES	19 111	19 111	2 667	2 667	2 667	2 667	2 667	2 667
				<i>Total (III), en K€</i>	<i>76 444</i>	<i>76 444</i>	<i>10 667</i>	<i>10 667</i>	<i>10 667</i>	<i>10 667</i>
<i>Total EP (I+II+III), en K€</i>			<i>86 000</i>	<i>78 194</i>	<i>11 542</i>	<i>11 542</i>	<i>10 667</i>	<i>10 667</i>	<i>11 542</i>	<i>4 875</i>

Pour tenir compte du glissement du calendrier et d'un début prévisionnel de la phase 2 en septembre 2013, le tableau prévisionnel des appels de fonds à venir a évolué comme suit :

Tableau prévisionnel des appels de fonds :

au 11/10/2012

N° Enr	Libellé Convention	Libellé Tiers	1er Appel de Fonds 09/2013 : 30% Phase 2		2ème Appel de Fonds 09/2014 : 30% Phase 2		3ème Appel de Fonds 05/2015 : 30% Phase 2		Solde pour DGD 2015 : 10% Phase 1 + 10% Phase 2	
			Fonds à appeler	Fonds reçus	Fonds à appeler	Fonds reçus	Fonds à appeler	Fonds reçus	Fonds à appeler	Fonds reçus
		PRINCIPALITE DE MONACO								
		<i>Total (I), en K€</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
		UNION EUROPEENNE	0	0	0	0	0	0	0	0
		<i>Total (II), en K€</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
1000199	LGV PACA ETUDES PRELIMINAIRES ENQUETE PUBLIQUE - PHASE 1	COMMUNAUTE URBAINE NICE	767	0	767	0	767	0	478	0
		CONSEIL GENERAL DES ALPES - MARITIMES	767	0	767	0	767	0	478	0
		DEPARTEMENT 13 BOUCHES DU RHONE	767	0	767	0	767	0	478	0
		DEPARTEMENT 83 VAR	767	0	767	0	767	0	478	0
		DREAL PACA	3 067	0	3 067	0	3 067	0	1 911	0
		REGION PACA	767	0	767	0	767	0	478	0
		COMMUNAUTE AGGLOMERATION AIX	767	0	767	0	767	0	478	0
		COMMUNAUTE AGGLOMERATION TOULON PROVENCE	767	0	767	0	767	0	478	0
		COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE - PROVENCE-M	767	0	767	0	767	0	478	0
		RFF - FONDS PROPRES	3 067	0	3 067	0	3 067	0	1 911	0
		<i>Total (III), en K€</i>	12 267	0	12 267	0	12 267	0	7 645	0
		<i>Total EP (I+II+III), en K€</i>	12 267	0	12 267	0	12 267	0	7 645	0

## 5 ENGAGEMENTS ET DEPENSES

### 5.1 SITUATION D'AVRIL 2012

Pour mémoire les engagements pris en avril 2012 étaient de 22,8 M€ sur un budget de la phase 1 de 37,3 M€.

La fin de la phase 1 était prévue en décembre 2012. Le montant estimé pour finir la phase 1 dans son périmètre initial était de 6,9 M€. Les engagements nécessaires en préparation de la phase 2 étaient estimés à 7,6M€.

### 5.2 EVOLUTION DES ENGAGEMENTS À FIN NOVEMBRE 2012

La production du projet à fin novembre représente un total de 23,5 M€.

Les sommes engagées à fin novembre représentent 30,4 M€.

Le montant total des appels de fonds est de 27 M€, le projet est en solde positif de trésorerie.

Sur les 7,6 M€ engagés depuis avril 2012, 4,8 M€ concerne des études au titre de la phase 1 et 2,8 M€ concerne des études en anticipation de la phase 2 :

- inventaires écologiques,
- topographie,
- sondages géotechniques,

Actuellement, 3 M€ restent à engager sur la phase 1 (+1 M€ par rapport à l'estimation d'avril) et 3,8 M€ en anticipation à la phase 2 (-1 M€ par rapport à l'estimation d'avril).

Le montant complémentaire permettant le financement des études de phasage, et les coûts induits par le décalage général du planning initial et le démarrage de la phase 2 en septembre 2013 est estimé à environ 5,5 M€ (voir le tableau des engagements).

**Il est important de noter que ce surcoût n'augmente pas automatiquement le montant total prévisionnel de la convention de financement.** En effet, la prise en compte des études de phasage permettra d'identifier un nouveau programme des études de phase 2, et en fixera un montant prévisionnel qu'il conviendra de comparer au montant initial prévu par la convention.

Tableau récapitulatif des engagements et des dépenses.

code num Niveau 1	code N1 Trigramme	Libellé clair N1	Sommes Engagées Phase 1 € HT	Production Phase 1, € HT
10	MOA	Maîtrise d'ouvrage RFF	6 175 701	4 795 150
20	AMO	Assistance à maîtrise d'ouvrage	7 077 683	5 719 950
30	FPC	Frais de projet / concertation / communication / COTHEM	822 158	757 785
40	ADO	Acquisitions de données	4 296 598	1 523 315
50	SYN	Etudes de synthèse ou non différenciées	106 070	106 070
60	TEC	Etudes techniques	7 963 209	4 959 644
70	EXC	Etudes exploitation capacité	910 382	452 955
80	EDD	Etudes environnement et DD	1 036 443	762 393
90	SEG	Etudes socio économiques et générales	1 938 255	1 335 167
100	EFO	Etudes foncières	0	0
110	GAR	Etudes des gares périmètre RFF	57 650	57 650
120	GDE	Gouvernance et dépenses externes	39 898	34 809
130	CEP	Dépenses spécifiques pré-EUP (P2 uniquement)	0	0
<b>Total hors FNP</b>			<b>30 424 048</b>	<b>20 504 889</b>
<b>Production en attente de facturation (FNP novembre 2012)</b>				<b>3 007 645</b>
<b>Total</b>			<b>30 424 048</b>	<b>23 512 534</b>

## 6 ENGAGEMENTS A VENIR

### 6.1 TABLEAU DES ENGAGEMENTS

Répartition des engagements à venir en 3 catégories :

- 1 - Les engagements nécessaires à la finalisation du programme des études de phase 1,
- 2 - Les études concernant l'approfondissement des phasages,
- 3 - Les études nécessaires à la préparation de la phase 2.

code num Niveau 1	code N1 Trigramme	Libellé clair N1	Budget prévisionnel Phase 1, €HT	1			2		3
				Sommes Engagées Phase 1 € HT	Finalisation études Phase 1, €HT	Etudes d'approfondissement des phasages, €HT	Etudes préparatoire à la Phase 2, €HT		
10	MOA	Maîtrise d'ouvrage RFF	7 675 701	6 175 701		1 500 000		0	
20	AMO	Assistance à maîtrise d'ouvrage	10 140 728	7 077 683	1 259 003	1 552 000		252 042	
30	FPC	Frais de projet / concertation / communication / COTHEM	1 509 632	822 158	136 851	390 000		160 623	
40	ADO	Acquisitions de données	5 455 927	4 296 598	0	0		1 159 329	
50	SYN	Etudes de synthèse ou non différenciées	126 670	106 070	0	0		20 600	
60	TEC	Etudes techniques	11 649 275	7 963 209	1 055 757	1 760 000		870 309	
70	EXC	Etudes exploitation capacité	1 431 074	910 382	170 693	300 000		50 000	
80	EDD	Etudes environnement et DD	1 918 664	1 036 443	214 221	0		668 000	
90	SEG	Etudes socio économiques et générales	2 279 272	1 938 255	61 017	130 000		150 000	
100	EFO	Etudes foncières	20 000	0	0	0		20 000	
110	GAR	Etudes des gares périmètre RFF	77 650	57 650	0	0		20 000	
120	GDE	Gouvernance et dépenses externes	541 061	39 898	101 163	0		400 000	
130	CEP	Dépenses spécifiques pré-EUP (P2 uniquement)		0					
<b>Total</b>			<b>42 825 655</b>	<b>30 424 048</b>	<b>2 998 705</b>	<b>5 632 000</b>		<b>3 770 902</b>	

Le budget initial de la phase 1 est de 37,306 M€.

Le budget actualisé de la phase 1 est de 42,826 M€, pour un montant d'études complémentaires de 5,520 M€.

### 6.1.1 FINITION DU PROGRAMME DES ETUDES DE LA PHASE 1

Les montants correspondent à des sommes engagés sur les différents items concernés par les études de la phase 1 pour un montant total estimé à 2,998 M€.

### 6.1.2 ESTIMATION DES ETUDES DE PHASAGE

Montant prévisionnel estimé : 5,632 M€ correspondant aux principaux postes de dépense liés aux études d'approfondissement des phasages :

- Etudes techniques : 1,7 M€,
- Etudes Exploitation – Capacité : 300 K€,
- Etudes socio – économiques : 130 K€,
- MOA et AMOG : 3 M€.

### 6.1.3 ETUDES NECESSAIRES A LA PREPARATION DE LA PHASE 2

Le montant des études à mener pour la préparation de la phase 2 est estimé à 3,770 M€ et concerne globalement les activités suivantes

- Etudes des cavités karstiques et études hydrogéologiques,
- Etudes agricoles, viticoles et sylvicoles,
- Assistance au Schéma Directeur Architectural et Paysager,
- Diagnostic Archéologique,
- Acquisitions de données complémentaires : sondages et topographie.

## 7 SITUATION DES MARCHES ET CONTRATS

Le décalage de démarrage des études de la phase 2 induit des coûts complémentaires et des fortes contraintes sur la gestion contractuelle de l'ensemble des marchés et contrats passés dans le cadre des EPEUP, notamment au regard de la durée des étapes d'études prévues au planning initial du projet.

A ce jour, la plupart des marchés ont fait l'objet de prolongation de délais dans les limites définies par les contrats. De nouvelles prolongations ne sont plus envisageables et impliquent, de facto, un affermissement de la tranche conditionnelle (réalisation des études de la phase 2). Ainsi, les marchés des bureaux d'études nécessitent un affermissement des tranches conditionnelles relatives à la phase 2 au plus tard en septembre 2013. Au-delà, de nouveaux appels d'offres seront à lancer sur une période d'un an minimum.

Par ailleurs, certains marchés ont été attribués sans déclenchement d'ordre de service de réalisation des prestations. Ainsi, le marché concernant les sondages géotechniques de phase 1, attribué en d'août 2012, n'a pas été déclenché.

Le déclenchement des prestations est possible jusqu'en avril 2013, au-delà, le marché sera ajourné et les prestations de sondages géotechniques demanderont le lancement d'un nouvel appel d'offre.

Situation des principaux marchés passés dans le cadre de la réalisation des EPEUP :

### 7.1 AMOG

Marché notifié le 4 avril 2011.

Les prestations objet de ce marché se terminent en janvier 2013 nécessitant le lancement d'un marché complémentaire pour couvrir la période allant du mois de février au démarrage envisagé de la phase 2 des études (septembre 2013).

### 7.2 BET

3 marchés notifiés le 11 avril 2011 (1 marché / département / bureau d'étude).

Fin des prestations objet de la tranche ferme (relative aux études de la phase 1) prévue en avril 2013. Les contrats prévoyant une durée maximale de 5 mois entre les 2 tranches, il sera nécessaire de notifier la tranche conditionnelle relative aux études de la phase 2 avant septembre 2013.

## 7.3 CAPACITÉ – EXPLOITATION

Marché notifié le 28 avril 2011.

La tranche ferme du bureau d'étude Capacité – Exploitation (relative à la phase 1 du projet) se terminant en avril 2013, le contrat prévoit une durée maximale de 5 mois entre les 2 tranches. Passé ce délai (septembre 2013), il ne sera plus possible de notifier la tranche conditionnelle relative aux études de la phase 2 du projet.

## 7.4 PROSPECTIVE TERRITORIALE

Marché notifié le 11 avril 2011.

La tranche ferme du bureau d'études Prospective territoriale (relative à la phase 1 du projet) se terminant en janvier 2013, le contrat prévoit une durée maximale de 6 mois entre les 2 tranches. Passé ce délai (juillet 2013) la notification de la tranche conditionnelle, relative à la phase 2 du projet, n'est plus possible.

## 7.5 INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES

Marché notifié le 22 juin 2012.

Pour mener les inventaires écologiques, les bureaux d'études ont besoin d'une année complète d'investigations sur le terrain. L'absence d'autorisations préfectorales de pénétration sur les domaines les a empêchés de conduire ces investigations d'une manière exhaustive.

Les marchés, indispensables à la réalisation de l'état initial, doivent en conséquence être prolongés, et nécessiteront des arrêtés préfectoraux pour leur réalisation.

## 7.6 SONDAGES GÉOTECHNIQUES PHASE 1

Marché notifié le 20 août 2012.

Les sondages géotechniques, prévus à partir du mois d'août 2012, sont en attente des autorisations préfectorales, nécessaires à leur réalisation.

Les marchés en place courent jusqu'au mois d'avril 2013.

Une indemnité sera versée aux entreprises (environ 200 K€) en l'absence d'atteinte du seuil minimal de commandes.

Par ailleurs, en cas d'abandon des marchés actuels, de nouveaux appels d'offres seront nécessaires (durée de procédure d'appel d'offre d'environ 1 an) impliquant des contraintes fortes sur les délais de réalisation des études de phase 2.

## 8 CONCLUSION

La convention de partenariat prévoyait un budget initial de phase 1 pour un montant de 40 M€ courants, calculé sur la base d'une durée de phase 1 de 2 ans et la participation de l'Union Européenne et de la Principauté de Monaco.

Le montant réellement pris en compte pour le budget des études de phase 1 est de : 37,306 M€

Ce budget intègre :

- l'allongement de la phase 1 sur l'année 2012.
- les dépenses de phase 1 liées au dispositif mis en place pour la concertation Nice – Italie,
- les études d'approfondissements issus de la décision du Comité Pilotage de décembre 2011.

Ce budget ne prend pas en compte les dépenses complémentaires générées par :

- l'allongement des études de la phase 1 lié à l'approfondissement des phasages du projet en 2013,
- les compléments d'études socio-économiques et techniques des différents phasages en 2013.

Le montant de ces dépenses complémentaires est estimé à environ 5,5 M€, portant ainsi le montant prévisionnel des études de phase 1 à : 42,826 M€.

Le périmètre financé de la phase 2 est de 40,889 M€, prenant en compte une durée estimée des études de 2 ans.

A ce stade du projet, le démarrage des études de phase 2 est prévu en septembre 2013.

Afin de permettre le lancement des études de phasage du projet estimée aujourd'hui à 5,5 M€, RFF demande une autorisation de réaliser les engagements nécessaires aux études de phasage au titre du budget prévisionnel des études de phase 2.

### Nota :

Le budget initial des études de la phase 2 n'intègre pas le coût des acquisitions de données spécifiques (en particulier études géotechniques) liés à la section Nice – Italie, et de la réalisation du dossier d'enquête d'utilité publique sur ce tronçon. L'estimation du coût complémentaire des études de phase 2 sur la section Nice – Italie est d'environ 10 M€.

Le périmètre de définition des études de phase 2 devra faire l'objet d'une révision complète dès lors que le programme des études d'un projet phasé sera fixé. Pour précision, cette révision n'impliquera pas une hausse automatique du budget des études de phase 2.

**Fin du document**



**LGV**  
*Provence-Alpes-Côte d'Azur*  
GRAND PROJET FERROVIAIRE  
SUD EUROPE MÉDITERRANÉE

LGV PACA  
Situation financière novembre 2012

---



**LGV**  
*Provence-Alpes-Côte d'Azur*  
GRAND PROJET FERROVIAIRE  
SUD EUROPE MÉDITERRANÉE

RESEAU FERRE DE FRANCE  
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Mission LGV PACA  
Les Docks – Atrium 10.5  
10 Place de la Joliette - BP 85404  
13567 MARSEILLE CEDEX 02